



Les psychologues étaient en grève le 6 octobre 2016

Jeudi 6 octobre, près de 200 psychologues se sont rassemblés devant le Ministère de la Santé à Paris, alors que d'autres mobilisations ont eu lieu en régions (Bordeaux, Toulouse, Valenciennes...). Ils revendiquent une hausse de leur salaire, non revalorisé depuis 1991, la création de postes répondant aux besoins réels de la population et d'en finir avec la précarité (60% de contractuels dont beaucoup de temps partiels).

La délégation psychologues CGT a été reçue au Ministère de la Santé par la sous-direction de la DGOS. La pétition sur la revalorisation salariale, signée par plus de 6000 psychologues, a été déposée. L'ensemble des revendications a été exposée lors d'une entrevue d'une heure trente. Le représentant de la DGOS a pris des engagements.

La délégation CGT a obtenu du Ministère de la Santé :

- la réactivation du comité de suivi sur la structuration de la profession à l'hôpital. Une date sera arrêtée dès la semaine prochaine et proposée aux organisations syndicales représentatives,
- la mise en place d'un groupe de travail sur les attendus du projet psychologique d'établissement, la loi étant d'application immédiate,
- deux rappels aux ARS et directeurs d'établissements concernant :
 - l'application de la loi ANT (résorption de l'emploi précaire)
 - l'application de la loi sur la gratification des étudiants stagiaires en psychologie.

A ce jour, le Ministère de la Fonction publique, seul interlocuteur sur la question des rémunérations, n'a pas répondu à notre demande d'audience !

Les psychologues de la CGT restent mobilisés pour qu'aboutissent les revendications salariales qui concernent l'ensemble de la profession.

Paris, le 6 octobre 2016